

Transformation du secteur forestier du Canada

Document d'information – Mobilisation du public

But

Le paysage économique mondial est en train de changer, créant ainsi de nouvelles occasions pour le secteur forestier du Canada. En agissant avec urgence et détermination, le Canada peut accélérer la transformation du secteur : diversifier les marchés, gravir la chaîne de valeur et renforcer la résilience pour être concurrentiel et réussir dans une économie mondiale qui évolue rapidement.

À partir du 19 janvier 2026, et sur une période de 90 jours, le groupe de travail sur la transformation du secteur forestier du Canada (« groupe de travail ») recensera les mesures prioritaires et la voie que l'industrie et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devront suivre pour accélérer une telle transformation. Le groupe de travail élaborera une feuille de route de haut niveau décrivant les mesures requises pour restructurer et repositionner l'industrie. De plus, il présentera des recommandations pour soutenir les travailleurs et les communautés dont les moyens de subsistance dépendent de l'industrie.

L'objectif de ce document est d'aider les partenaires, les intervenants et les Canadiens intéressés à transmettre leurs contributions écrites au groupe de travail. Il donne un aperçu de l'état du secteur, propose une vision de l'état futur du secteur et recense les domaines d'opportunité que le groupe de travail a été invité à prendre en considération. Un certain nombre de facteurs clés influant sur le secteur forestier du Canada et ses éventuelles voies de transformation sont déterminés. Cela comprend la propriété forestière et les rôles publics/privés dans le secteur, les distinctions régionales et le potentiel associé à une participation accrue des Autochtones au secteur. Des questions de discussion sont proposées pour guider les personnes qui soumettent des observations écrites au groupe de travail.

Contexte

Renseignements généraux

Le Canada est un chef de file mondial du secteur forestier. En effet, il se classe parmi les principaux fabricants et exportateurs de produits forestiers, notamment de papier journal, de pâte kraft blanchie de résineux du Nord et de bois d'œuvre. Les produits du bois canadiens sont largement utilisés dans la construction et les applications de papier et d'emballage de qualité supérieure, qui exigent une résistance et des caractéristiques de fibre prévisibles.

Notre avantage concurrentiel provient de nos vastes ressources forestières (9 % des forêts du monde), dominées par des essences de résineux recherchées pour leur résistance et

leur durabilité. Il provient également de notre solide base de transformation industrielle et de notre système forestier géré et réglementé de manière durable, qui garantissent aux acheteurs internationaux une qualité, une traçabilité et une régularité d'approvisionnement fiables.

Le secteur forestier du Canada fait vivre près de 300 collectivités tributaires de la forêt, en particulier dans les zones rurales, et offre d'autres occasions économiques par le biais d'emplois indirects dans les industries en amont. Leur nombre était estimé à 148 000 en 2024. Cela s'étend sur dix provinces et deux territoires, employant directement près de 200 000 travailleurs, dont plus de 11 000 Autochtones.

En 2024, le secteur forestier a contribué à hauteur de 23,5 milliards de dollars (G\$), soit 1 % du PIB réel du Canada. Toutefois, les marchés intérieurs ne représentent qu'une partie de cette production. Par exemple, en ce qui concerne les produits forestiers traditionnels, le Canada consomme environ un tiers de sa production de bois d'œuvre, un quart de sa production de pâte à papier, un cinquième de sa production de panneaux de copeaux orientés (PCO) et pratiquement rien de sa production de papier journal¹.

La majeure partie de la production canadienne est destinée à l'exportation. En 2024, le Canada a exporté 37 G\$ de produits forestiers dans le monde. Les États-Unis demeurent le principal marché d'exportation du Canada, représentant 76 % des exportations totales de produits forestiers : 86 % des exportations canadiennes de bois d'œuvre (évaluées à 7,3 G\$), la quasi-totalité des panneaux structuraux (3,4 G\$) et des produits de menuiserie et de charpenterie (2,2 G\$) et 44 % de la pâte kraft blanche de résineux du Nord (2 G\$). Les autres marchés clés sont la Chine (qui représente 3,7 G\$ d'exportations totales, dont 41 % des exportations de la pâte kraft (1,9 G\$)) et le Japon (1,1 G\$).

Les politiques fédérales, provinciales et territoriales (p. ex. en matière de logement et d'énergie propre) ainsi que la demande mondiale croissante de produits et de bioproducts durables et d'origine responsable offrent des possibilités de développer les marchés nationaux et de diversifier les relations commerciales.

Rôles au sein du secteur forestier du Canada

La transformation du secteur dépendra des investissements du **secteur privé** et de l'innovation continue, à la fois dans la fabrication et dans la gestion des 6 % de forêts aménagées appartenant à de grandes entreprises, aux Premières Nations, à des particuliers, à des municipalités et à des fonds de pension. Selon Propriétaires forestiers du Canada² (en anglais), les forêts privées fournissent 10 % du bois récolté au Canada et fournissaient environ 37 500 emplois au Canada, en 2020. Ces emplois étaient concentrés principalement au Québec, en Colombie-Britannique et en Ontario.

¹ L'état des forêts au Canada (Ressources naturelles Canada). Rapports annuels 2022-2024.

² <https://www.forestowners.ca/wp-content/uploads/2023/10/CFO-Economic-study.pdf>

Le gouvernement fédéral est responsable de l'accès au marché, du commerce et de la politique forestière internationale. Il propose une expertise scientifique et élabore des politiques et des programmes visant à soutenir la compétitivité du secteur. Des ministères et des organismes fédéraux élaborent et mettent en œuvre des politiques, des mesures fiscales et des réglementations qui ont une incidence sur la gestion forestière et l'industrie. Cela comprend la conservation de la nature et la protection de la biodiversité, qui peuvent influer sur l'approvisionnement en bois, les normes et les réglementations qui affectent les marchés du carbone biosourcé et d'autres énergies renouvelables, ainsi que l'innovation. Il est important que les approches politiques du gouvernement fédéral soient cohérentes afin de libérer le potentiel du secteur. Le gouvernement fédéral possède 4 % des forêts aménagées, principalement dans les parcs nationaux, sur les terres du ministère de la Défense nationale et dans les réserves.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux possèdent 90 % des forêts aménagées et ont autorité sur les ressources forestières associées, y compris les régimes fonciers, les droits de récolte et la gestion des forêts de la Couronne. Les provinces et les territoires fixent la possibilité annuelle de coupe (« PAC ») pour leurs compétences et élaborent et appliquent des lois forestières, émettent des permis d'exploitation du bois et des accords d'approvisionnement, fixent des normes d'exploitation, contrôlent le respect de ces normes, perçoivent des redevances et gèrent des zones protégées telles que les parcs provinciaux. Ils mettent également en œuvre des programmes qui soutiennent l'innovation et la transformation du secteur. De plus, ils définissent des orientations par le biais de stratégies, par exemple pour améliorer l'utilisation de la biomasse et augmenter l'activité à valeur ajoutée.

La participation et le leadership des Autochtones dans le secteur forestier gagnent en importance. Le secteur forestier est l'un des plus grands viviers d'emplois ruraux pour les Autochtones au Canada, et un point d'entrée clé dans la vie active des collectivités rurales et éloignées. On trouve une plus grande proportion de travailleurs autochtones dans le secteur forestier (7 %) que dans l'ensemble de la population active (4 %). En date de 2024, les groupes autochtones détiennent 11,1 % des allocations annuelles de récolte des forêts de la Couronne provinciale au Canada (contre 5,6 % en 2003). On observe une présence croissante d'usines appartenant à des Autochtones ou de partenariats avec l'industrie dans le domaine de la fabrication de produits forestiers, y compris un intérêt marqué pour les marchés de la bioéconomie.

Les mesures visant à soutenir la transformation du secteur dépendront non seulement des acteurs concernés, mais aussi du **contexte régional et local**. Une grande variabilité influera sur les mesures, non seulement entre les provinces et les territoires, mais aussi dans de plus petits groupes de possibilités au sein des compétences et entre elles. Certains de ces facteurs variables sont liés aux mesures d'adaptation aux incendies de forêt et à d'autres risques liés au climat, aux initiatives de développement du logement, à la proximité d'occasions de fabrication avancée et de corridors de transport/commerce, aux possibilités de consolidation avec d'autres intrants biosourcés ainsi qu'à l'intégration à des pôles d'innovation.

Enjeux du secteur forestier

La demande de bois d'œuvre et d'autres produits du bois est influencée par de nombreux facteurs, notamment la macroéconomique telle que l'inflation et les taux d'intérêt, mais aussi par des facteurs plus généraux tels que les droits de douane, l'évolution des préférences des consommateurs et les changements technologiques. Les baisses de production correspondantes affectent l'offre et les coûts pour les industries en aval (p. ex. pâte à papier, papier et bioénergie).

Le secteur forestier canadien a connu une contraction spectaculaire au cours des deux dernières décennies. En effet, entre 2004 et 2024, la production de bois d'œuvre a chuté de 42 %, passant de 83 millions de mètres cubes (m^3) à 48 millions de m^3 , tandis que la production de pâte à papier est passée d'un pic de 26 millions de tonnes au début des années 2000 à 12,3 millions de tonnes en 2024. Le segment du papier journal du secteur forestier a connu le déclin le plus marqué, la production chutant de près de 80 % par rapport à son niveau record des années 1990 pour atteindre seulement 1,76 million de tonnes en 2023. Ces baisses ont contribué à réduire l'empreinte économique du secteur : sa part du PIB du Canada est passée de 3 % en 2004 à environ 1 % en 2024. Bien que l'emploi soit pratiquement stable depuis 2009, il reste aujourd'hui inférieur de 41 % à ce qu'il était en 2004. En outre, le secteur est confronté à des contraintes d'approvisionnement, à l'évolution des préférences des consommateurs et aux changements liés aux marchés mondiaux et au commerce.

a. Facteurs affectant l'offre

Les provinces et les territoires fixent la PAC, ou limite maximale de récolte durable, en fonction de l'essence, de l'âge et de l'état de santé des arbres. L'objectif est de garantir la stabilité écologique à long terme. Au Canada, la PAC est en baisse depuis 2007. Les compétences ont réduit l'offre en réponse aux perturbations naturelles (notamment les épidémies de dendroctone du pin ponderosa et de tordeuse des bourgeons de l'épicéa, les ouragans et les graves incendies de forêt) ainsi qu'aux mesures de conservation étendues, notamment pour l'habitat du caribou des bois et les forêts anciennes. La conversion des terres et la nécessité d'un suivi équilibré de l'exploitation commerciale et de la conservation viennent s'ajouter aux décisions d'aménagement forestier.

Le Canada continue de récolter à des niveaux inférieurs à la PAC. En 2022, le Canada a récolté près de 129,5 millions de m^3 de bois rond industriel, alors que le niveau d'approvisionnement en bois durable était de 213,6 millions de m^3 . Les principaux facteurs contribuant à cet écart sont les contraintes opérationnelles et économiques, telles que l'accès limité à certaines zones des unités d'aménagement forestier (en particulier dans les régions septentrionales et éloignées où les réseaux routiers sont rares, voire

³ <https://natural-resources.canada.ca/sites/admin/files/documents/2025-08/StateofForestReport-2024-FR.pdf>

inexistants) et la distance par rapport aux usines concentrées dans les régions méridionales.

b. Évolution de la demande et des préférences des consommateurs

La demande des consommateurs pour les produits forestiers est en transition. Alors que la demande de nombreux produits forestiers conventionnels est en baisse, la demande de produits d'emballage devrait augmenter. Or, le Canada connaît une croissance des produits du bois avancés et des bioproducts circulaires⁴, y compris le bois de masse et d'autres produits du bois d'ingénierie pour la construction, les produits biochimiques, les bioplastiques et la bioénergie. Les biomatériaux devraient représenter 20 % de l'approvisionnement mondial en matériaux d'ici 2050⁵, dont une grande partie sera issue de la biomasse forestière. Les biomatériaux devraient représenter 20 % de l'approvisionnement mondial en matériaux d'ici 2050, dont une grande partie sera issue de la biomasse forestière. Les choix des consommateurs reflètent cette tendance. En effet, 85 %⁶ des consommateurs canadiens sont plus enclins à acheter auprès d'entreprises réputées pour leur durabilité, ce qui ouvre des débouchés pour les bioproducts avancés.

Dans le secteur canadien, une grande partie de l'infrastructure industrielle s'est formée autour de la fabrication de produits conventionnels destinés à l'exportation. Ainsi, de nouveaux investissements en capital et de nouvelles relations avec la chaîne d'approvisionnement seront nécessaires pour répondre à la demande de nouveaux types de produits. Dans certains cas, la diffusion de ces produits nécessitera le respect ou l'élaboration et l'introduction de normes et de certifications connexes afin d'accéder aux marchés.

c. Évolution de la demande mondiale de produits canadiens

L'affaiblissement de la demande mondiale, surtout lié à la réduction récente de la construction aux États-Unis, a eu des répercussions importantes sur le secteur forestier du Canada, fortement orienté vers l'exportation. Les volumes mensuels d'exportation de bois d'œuvre, en août et septembre 2025, ont été les plus faibles depuis plus d'une décennie. Sur les neuf premiers mois de 2025, les volumes ont diminué de près de 10 % par rapport à la même période en 2024.

⁴ https://ressources-naturelles.canada.ca/forets-foresterie/rapports-etat-forets-canada/etat-forets-canada-rapport-annuel?_gl=1*dp78nq*_ga*MTQ4ODYwMjMwNy4xNzlyODcwODE1*_ga_C2N57Y7DX5*cxE3Njg0MDY1MjAkbzUxJGcwJHQxNzY4NDA2NTIwJGo2MCRsMCRoMA..

⁵ <https://renewable-carbon.eu/publications/product/global-carbon-demand-for-chemicals-and-derived-materials-png/>

⁶ <https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/developpement-durable/centre-action-climatique/articles/comment-lancer-approvisionnement-durable>

Les exportations d'autres produits forestiers ont également diminué, au cours de cette même période de neuf mois, par rapport à 2024. La baisse de prix des PCO a entraîné une diminution de valeur de 17 % (1,9 G\$ contre 2,3 G\$), bien que la baisse en volume n'ait été que de 3 %. La valeur des exportations de papier journal a diminué de 13 % (15 % en volume), poursuivant la tendance à long terme. La valeur des exportations de produits de pâte à papier a diminué de 10 % (12 % en volume).

Ces récentes diminutions font suite à la baisse des volumes d'exportation de bon nombre de ces produits forestiers traditionnels, au cours des cinq dernières années. En 2024, par rapport aux volumes de 2019, les exportations canadiennes de bois d'œuvre ont diminué de 17 %, les exportations de pâte à papier ont diminué de 17 % et les volumes d'exportation de papier journal ont diminué de 21 %.

Parallèlement, une conjonction de facteurs (tels que la guerre en Ukraine et les infestations d'insectes) a accru la disponibilité de bois d'œuvre européen relativement peu coûteux sur les marchés nord-américains traditionnellement approvisionnés par la production canadienne, ce qui a encore affecté la demande de produits canadiens.

d. Mesures commerciales

Entre l'été et l'automne 2025, le taux combiné des droits de douane et des tarifs douaniers auquel sont soumis la plupart des exportateurs canadiens de bois d'œuvre résineux vers les États-Unis est passé de 14,4 % à 45,16 %. Les entreprises ont également payé plus de 10 G\$ de droits de douane américains depuis 2017. La pression qui en résulte a affecté les marges bénéficiaires, les liquidités et les crédits disponibles pour faire face aux conditions actuelles du marché. Ces pressions ont également affecté la capacité des exportateurs de bois d'œuvre à soutenir l'investissement national dans la transformation de l'industrie, car ils continuent à payer les droits et les cautions exigés pour les exportations vers les États-Unis.

La réorientation du bois d'œuvre canadien vers d'autres marchés internationaux est une perspective à long terme plutôt qu'une solution à court terme. Cela s'explique par des chaînes d'approvisionnement nord-sud établies de longue date, des contraintes liées à la disponibilité d'autres moyens de transport et d'expédition, des normes de produits et des attentes en matière de qualité différentes sur les marchés étrangers ainsi que la compétitivité des produits canadiens sur ces marchés.

L'accès aux marchés internationaux se heurte également à des difficultés régionales et nationales. Par exemple, les nouvelles réglementations en vigueur à l'étranger, qui exigent des certifications de traçabilité et de durabilité pour les produits du bois, augmentent les coûts administratifs des exportateurs. Dans le même ordre d'idées, les révisions de politiques, dans diverses compétences internationales concernant les normes d'énergie renouvelable, pourraient augmenter les coûts de mise en conformité à encourir pour démontrer les références environnementales. Les produits du bois peuvent également

faire l'objet de restrictions phytosanitaires exigeant une documentation scientifique sur les mesures d'atténuation des mouvements de parasites et d'agents pathogènes, ainsi que de certifications prouvant que ces mesures ont été pleinement mises en œuvre.

Questions aux fins de discussion :

- Compte tenu des défis importants auxquels le secteur est confronté, quels sont les impacts attendus à long terme et comment le secteur devra-t-il se restructurer et se réorganiser pour s'adapter ?
- Quelles mesures et actions seront nécessaires pour mener à bien cette transformation, notamment pour atténuer les impacts potentiels sur les travailleurs et les communautés dépendantes des forêts ?

Domaines d'opportunités à court terme

Malgré les défis actuels, la demande de produits du bois canadiens devrait rester forte, stimulée par le besoin de nouveaux logements au Canada et les possibilités d'accroître l'utilisation de la fibre de bois envers de nouveaux bioproduits et la bioénergie. Les initiatives de logement devraient stimuler la demande de matériaux de construction à base de bois, notamment de composants modulaires préfabriqués et de bois de construction. Le secteur forestier est également bien placé pour tirer parti de l'intérêt croissant pour les produits durables d'origine biologique, les biocarburants, les produits biochimiques, les biomatériaux et les textiles avancés présentant des occasions significatives. Le Canada est également bien placé pour tirer parti de la baisse prévue à court terme de l'offre de produits du bois européens. Compte tenu de la baisse des volumes d'exportation, ces dernières années, et des niveaux de récolte inférieurs aux PAC, le secteur forestier peut répondre à ces occasions avec un approvisionnement suffisant en fibres de bois, sans risque pour les pratiques d'aménagement forestier durable.

Le groupe de travail a été invité à examiner quatre domaines d'opportunités à court terme, qui pourraient aider le secteur à progresser vers la vision ci-dessus pour le secteur forestier canadien. Ces domaines sont : les méthodes modernes de construction à base de bois; les nouveaux marchés intérieurs et internationaux; la diversification des produits vers les bioproduits et les matériaux en bois avancés; et l'amélioration de la productivité grâce à l'innovation et à la technologie.

Méthodes modernes de construction à base de bois

L'augmentation de la demande de constructions préfabriquées pourrait stimuler les investissements du secteur forestier dans les méthodes modernes de construction (MMC) à base de bois. L'augmentation du recours aux MMC pour fabriquer du bois de masse, des composants modulaires et d'autres produits en bois d'ingénierie pourrait accroître la consommation intérieure de bois d'œuvre et générer une valeur économique nettement supérieure à celle des produits de base tels que le bois d'œuvre. L'adoption de MMC pourrait améliorer la certitude des chaînes d'approvisionnement en bois d'œuvre,

contribuer à la transformation de la main-d'œuvre, créer des emplois qualifiés dans la fabrication avancée, la conception et la construction numérique ainsi qu'offrir de nouvelles possibilités aux entreprises dirigées par des Autochtones tout au long de la chaîne de valeur.

Des initiatives fédérales telles que Maisons Canada⁷, la politique Achetez canadien⁸ et le Fonds pour bâtir des collectivités fortes donneront la priorité aux intrants canadiens (comme le bois d'œuvre résineux) et à envoyer un signal fort de demande pour les produits de construction en bois avancés. Ce signal de la demande peut attirer les investissements, augmenter la production à valeur ajoutée et créer des économies d'échelle pour faire des MMC un secteur productif au Canada.

Questions aux fins de discussion :

- Que doivent faire les gouvernements, l'industrie et les autres acteurs pour que le secteur forestier tire parti de cette occasion ?
- Quels obstacles majeurs empêchent le secteur forestier de contribuer à l'expansion rapide des MMC à base de bois? Que peut-on faire pour surmonter ces obstacles ?
- Quelles lacunes le Canada doit-il combler pour avoir la capacité de répondre aux augmentations prévues de la demande de projets de construction en bois ?

Nouveaux marchés intérieurs et internationaux

Le Canada peut consolider sa position de fournisseur mondial privilégié de produits forestiers et d'expertise, dans le secteur forestier, en diversifiant les marchés pour les produits conventionnels et en accélérant la croissance des exportations de produits du bois de plus grande valeur, de bioénergie et de bioproduits avancés. Pour ce faire, il faut renforcer la présence et la visibilité du Canada sur les marchés internationaux; mieux faire connaître les produits forestiers canadiens; et assurer un leadership technique par le biais de codes, de normes et d'un soutien réglementaire afin de permettre l'entrée de la construction en bois et des solutions biosourcées sur de nouveaux marchés. En développant de nouvelles chaînes de valeur qui stimulent la demande intérieure, le Canada peut soutenir la transformation du secteur tout en tirant parti de l'intérêt international croissant pour les solutions basées sur le bois et la biotechnologie.

Questions aux fins de discussion :

- Quelles mesures le secteur forestier doit-il prendre pour développer de nouveaux marchés intérieurs ?

⁷ <https://logement-infrastructure.canada.ca/bch-mc/approach-invest-approche-fra.html>

⁸ <https://www.canada.ca/fr/services-publics-approvisionnement/nouvelles/2025/12/le-gouvernement-du-canada-met-en-uvre-la-politique--achetez-canadien--pour-renforcer-leconomie-canadienne-et-soutenir-les-industries-locales.html>

- Quels sont les moyens les plus efficaces de diversifier les marchés internationaux et quelles opportunités commerciales devraient être examinées et approfondies, et pourquoi ?

Diversifier les produits pour en faire des bioproducts et des matériaux en bois avancés

Par rapport à d'autres grands pays producteurs de bois, le Canada dispose d'une marge de manœuvre pour accroître sa production de produits à plus forte valeur ajoutée. Cela se voit par ses exportations : les produits du bois d'ingénierie et les bâtiments préfabriqués, les matériaux cellulosiques, les sous-produits de la trituration et d'autres exportations de bioproducts forestiers avancés du Canada ne représentaient que 2 % des exportations totales de produits forestiers du Canada en 2024, soit nettement moins qu'en Finlande (13 %) et aux États-Unis (12 %)⁹.

L'engagement du gouvernement fédéral à augmenter le nombre de logements en intensifiant la production et l'utilisation de bois de masse et d'éléments de construction modulaire créera une demande pour des produits de construction en bois avancés. L'intérêt croissant pour les bioproducts issus de ressources aménagées durablement offre aux entreprises la possibilité de tirer davantage de valeur de la biomasse sous-utilisée. La demande de produits tels que les biocarburants renouvelables et à faible teneur en carbone, les produits biochimiques et les biomatériaux augmente dans le monde entier. Selon les projections, la bioéconomie circulaire du Canada pourrait atteindre de 150 à 240 milliards de dollars jusqu'en 2030, en tirant profit de la sylviculture, de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture renouvelables et gérées de manière durable.

Questions aux fins de discussion :

- Comment les intrants forestiers peuvent-ils accroître leur part de marché afin de mieux pénétrer d'autres secteurs de l'économie ? Quelles sont les mesures clés à prendre ? Quels sont les obstacles à surmonter ?
- Quelles occasions, à court terme et à plus long terme, devraient être prises en considération ?

Améliorer la productivité par l'innovation et la technologie

Les nouvelles technologies et pratiques peuvent améliorer la productivité du secteur forestier du Canada. Les technologies numériques et d'automatisation utilisées dans la fabrication de produits en bois d'ingénierie et dans l'industrie de la préfabrication peuvent réduire les coûts et remédier aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée. Par contre, elles peuvent impliquer d'importants investissements en capital et nécessiter des intrants de qualité supérieure (p. ex. bois coupé avec précision), ce qui peut avoir des répercussions sur les coûts en amont. Actuellement, au Canada, l'automatisation n'est pas largement adoptée dans le domaine des panneaux et de la construction modulaire volumétrique.

⁹ Ressources naturelles Canada. Analyse interne.

La bioénergie et captage et stockage du dioxyde de carbone (BECSC) représente une occasion, pour le secteur forestier, de produire de l'énergie, de réduire les émissions et de créer une nouvelle valeur à partir de la biomasse grâce à la fourniture de crédits carbone. La BECSC capte et stocke de manière permanente le CO₂ provenant de la production d'énergie et de combustibles à partir de la biomasse. Cependant, le déploiement à grande échelle est actuellement limité par la logistique et l'économie du transport et du stockage du carbone. D'autres technologies d'élimination du dioxyde de carbone à partir de la biomasse, comme la séquestration du carbone à partir du biocharbon, pourraient offrir d'autres possibilités au secteur forestier du Canada.

Questions aux fins de discussion :

- Quelles technologies ou pratiques émergentes sont les plus susceptibles d'améliorer la productivité et l'efficacité du secteur forestier du Canada ?
- Par quels moyens peut-on stimuler l'innovation et les gains de productivité dans l'industrie ?
- Dans quels domaines la coordination et la collaboration avec d'autres industries biosourcées pourraient-elles permettre de réaliser des gains d'efficacité et de renforcer l'efficacité des mesures ?

Conclusion

Le secteur forestier du Canada traverse une période de défis immenses et d'occasions significatives, ce qui met en évidence la nécessité d'une transformation. Ce document a détaillé les possibilités de transformation prometteuses, notamment la fabrication avancée, la diversification des marchés et des produits ainsi que l'amélioration de la productivité grâce à l'innovation et à l'application de nouvelles technologies. Maintenant, nous aimerions connaître votre avis !